



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Préfecture des Alpes-Maritimes

Nice, le 25 juin 2014

Direction des relations
avec les collectivités locales
Bureau des élections

Chef de bureau : Marie-Josée PIRAS
Affaire suivie par : Anne-Marie CARTIER
☎ 04 93 72 29 42- 📠 04 93 72 29 02
✉ pref-elections@alpes-maritimes.gouv.fr
📁 CGFPT 2014/recensement des votes/PV

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES-MARITIMES

Procès-verbal de la réunion de la commission départementale chargée du dépouillement
et du recensement des votes

--o0o--

L'an 2014, le 25 juin à 14 heures 30, s'est réunie la commission chargée de procéder au dépouillement et au recensement des votes pour l'élection des représentants des communes et des établissements publics locaux affiliés siégeant au conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Alpes-Maritimes, sous la présidence de Mme Marie-Josée PIRAS, chef du bureau des élections, représentant le préfet des Alpes-Maritimes.

Etaient présents :

- Mme Denise LEIBOFF, maire de Lieuche, membre suppléante de M. Roger CIAIS, maire de Touët-sur-Var, excusé ;
- M. Edmond MARI, maire de Châteauneuf-Villevielle, président de la communauté de communes du Pays des Paillons, membre suppléant de M. Charles SCIBETTA, maire de Carros, président du CCAS de Carros, excusé ;
- Mme Martine BOUDON, agent du bureau des élections ;
- M. Jean-Jacques REYNAUD, agent du bureau des élections.

Etaient excusés :

- M. Vincent GIOBERGIA, maire d'Ascros, membre titulaire et Mme Gisèle KRUPPERT, maire de Falicon, sa suppléante.

Le secrétariat est assuré par Mme Anne-Marie CARTIER-DUROCHER, agent du bureau des élections.



Les opérations de recensement et de dépouillement ont donné les résultats suivants :

I. COLLEGE DES MAIRES

Inscrits : 136
 Votants : 94
 Nuls : 0
 Exprimés : 94

nombre de bulletins à 1 voix : 375 soit 375 voix
 nombre de bulletins à 10 voix : 153 soit 1530 voix
 nombre de bulletins à 100 voix : 19 soit 1900 voix

La liste présentée par Monsieur José BALARELLO ayant obtenu 3805 voix, les candidats suivants sont proclamés élus :

TITULAIRES

SUPPLEANTS

M. José BALARELLO, conseiller municipal de Beausoleil	M. Robert VELAY, maire de Puget-Théniers
M. Alain FRERE, maire de Tourrette-Levens	M. Jacques VARRONE, maire d'Auribeau-sur-Siagne
M. Jean-Claude RUSSO, 1er adjoint au maire de Mougins	M. Jean THAON, maire de Lantosque
M. Charles-Ange GINESY, maire de Péone	M. Jean-Michel SEMPERE, maire de Saint-Jeannet
M. Gérard SPINELLI, maire de Beausoleil	M. Gérald LOMBARDO, maire de Le Rouret
M. Marc DAUNIS, maire de Valbonne	M. Edgar MALAUSSENA, maire de Villars-sur-Var
M. Honoré COLOMAS, maire de Saint-André-de-la-Roche	M. Christophe TROJANI, maire de Villefranche-sur-Mer
Mme Anne SATTONNET, 1ère adjointe au maire de Vence	Mme Huguette LAYET, maire de Castellar
M. Christian ROUVIER, adjoint au maire de Mouans-Sartoux	M. Roger CIAIS, maire de Touët-sur-Var
M. Gérard MANFREDI, maire de Roquebillière	M. Paul BURRO, maire de Belvédère
M. Gérard DE ZORDO, adjoint au maire de Contes	Mme Pascale GUIT, maire de Gattières
M. Gilbert PIBOU, maire de Pégomas	M. Jean-Paul DALMASSO, maire de La Trinité
M. Noël ALBIN, maire de Touët-de-l'Escarène	Mme Marie-Christine THOURET, maire de Sospel
M. Michel ROSSI, maire de Roquefort-les-Pins	M. Serge CASTEL, 1er adjoint au maire de Cap d'Ail
M. Jean-Paul DAVID, maire de Guillaumes	Mme Gisèle KRUPPERT, maire de Falicon
M. Alexandre FERRETTI, maire d'Aspremont	M. Gérard DELHOMEZ, maire de Peymeinade
M. Roger ROUX, maire de Beaulieu-sur-Mer	M. José BERTAINA, conseiller municipal de Tourrettes-sur-Loup
M. Lionnel LUCA, maire de Villeneuve-Loubet	M. Michel MEINI, maire de La Gaude
M. Christian MARTIN, adjoint au maire de Roquebrune-Cap-Martin	M. Jacques POUPLOT, 1er adjoint au maire de La Roquette-sur-Siagne
M. Philippe NORIGEON, 1er adjoint au maire de Carros	M. Christophe ETORE, 1er adjoint au maire de Valbonne

II. COLLEGE DES PRESIDENTS D'ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX

Inscrits : 78
 Votants : 48
 Nuls : 2
 Exprimés : 46

nombre de bulletins à 1 voix :157..... soit157..... voix
 nombre de bulletins à 10 voix :67..... soit670..... voix
 nombre de bulletins à 100 voix :2..... soit200..... voix

La liste présentée par José BALARELLO ayant obtenu...1027... voix, les candidats suivants sont proclamés élus :

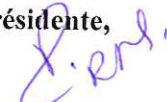
TITULAIRES

SUPPLEANTS

M. Christian ESTROSI, maire de Nice, président du syndicat mixte des stations du Mercantour	Mme Denise LEIBOFF, maire de Lieuche, vice-présidente de la communauté de communes Alpes-Azur
M. Jérôme VIAUD, maire de Grasse, président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse	M. Richard CIOCCETTI, 1er adoint au maire de Roquebrune-Cap-Martin, administrateur membre du bureau de la communauté d'agglomération de la Riviera Française
M. Henri LEROY, maire de Mandelieu-la-Napoule, vice-président de la communauté d'agglomération des Pays de Lérins.	Mme Michèle ALMES, conseillère municipale du Cannet, administrateur du syndicat mixte du CEC « Les Campelières »

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 25 juin 2014 à16.....heures , est signé après lecture, par le président, les assesseurs et le secrétaire.

La Présidente,


Marie-Josée PIRAS

LES MEMBRES

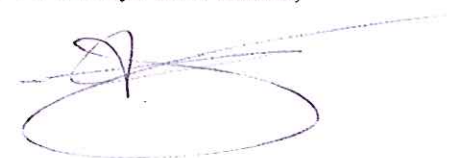
Le Maire de Lieuche,

Denise LEIBOFF



Le président de la CC du Pays des Paillons,

Edmond MARI



L'agent de préfecture,

Martine BOUDON



L'agent de préfecture,

Jean-Jacques REYNAUD



La secrétaire,

Anne-Marie CARTIER-DUROCHER

